

DESCRIPTION DU PROJET

Les différentes politiques communales en matière de développement durable, en phase avec le Plan intercommunal de Mobilité, le Plan Communal de Développement de la Nature et le Schéma de Structure communal, essayent de valoriser les déplacements non motorisés tout en canalisant le trafic de transit, en effectuant des aménagements de sécurité, afin de garantir le cadre de vie.

Diverses actions sont coordonnées et réalisées en partenariat entre la Zone de Police des Ardennes brabançonnaises et la commune, comme :

- la coordination et le cursus du brevet du cycliste,
- la cohésion entre analyses de trafic, prévention et répression,
- la coordination des actions à mener lors de plaintes relatives à la mobilité (analyse, prévention et répression),
- l'échange de données relatives aux actions effectuées et/ou à planifier,
- l'échange de procédés et de méthode de travail sur base des données récoltées,
- la participation à des formations communes sur la gestion de la mobilité douce et son apprentissage,
- l'encadrement d'une promenade vélo annuelle pour les élèves de 5^{ème} primaire tout réseau scolaire confondu afin de leur montrer les alternatives modes doux sécurisées pour relier les différents villages de l'entité,
- la découverte de la police lors de la journée annuelle « Place aux enfants ».

ETAT DU DOSSIER

Actions récurrentes, programme 2012 élaboré.

